



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

SAMEDI 15 DECEMBRE 1984

N° 280

PRIX ANTILLES : 2 F 50
FRANCE : 3 F 00

Editorial

**LES GREVES D'AUJOURD'HUI :
UNE FACON DE DIRE NON A LA
POLITIQUE D'AUSTERITE DE
MITTERAND - FABIUS**

La Martinique tout comme la Guadeloupe ont été dans les tous derniers jours qui viennent de s'écouler le théâtre de toute une série de grèves.

Le 6 décembre notamment les salariés de la fonction publique ont fait une journée de grève, et ont également manifesté tant dans les rues de Pointe-à-Pitre que dans celles de Fort-de-France. Si à Pointe-à-Pitre les manifestants ne furent que quelques centaines, à Fort-de-France ce sont plusieurs milliers de travailleurs qui prirent part à la manifestation appelée conjointement par l'inter-syndicale et le Comité de grève de la Santé.

Auparavant en Guadeloupe ce sont les travailleurs du commerce qui avaient fait une grève d'une semaine pour réclamer 3 % d'augmentation. Il faut aussi signaler que dans la semaine qui précédait celle du 6 décembre les travailleurs de la santé de Martinique avaient déjà organisé une grève d'une journée.

Au moment où nous écrivons ce sont les travailleurs de l'EDF-Guadeloupe qui font grève et qui en sont à plus d'une semaine d'arrêt de travail.

Vendredi 14 décembre les élèves et les enseignants du Lycée technique de Baimbridge feront grève pour protester contre les mauvaises conditions de travail qu'ils subissent.

Tous ces conflits ont ceci de commun : c'est qu'ils remettent en question la politique d'austérité du gouvernement Mitterand-Fabius.

Et il n'est pas étonnant que dans ce combat contre la politique d'austérité ce soient les salariés du secteur public ou d'entreprises nationalisées comme EDF qui occupent le devant de la scène. Ces travailleurs sont des salariés de l'Etat-Patron qui, pour rendre encore plus crédible sa politique de rigueur et d'austérité auprès du patronat du privé est bel et bien tenu d'en donner l'exemple.

Car que l'on ne s'y trompe pas ! La mesure de gel des 40 % alloués aux travailleurs de la fonction publique et assimilés est une conséquence de l'austérité.

De même, lorsque les travailleurs de l'EDF-Guadeloupe réclament de meilleures conditions de travail, c'est une façon de contrer la politique de l'Etat-Patron qui vise précisément en ce moment à imposer l'austérité sous la forme de non-création d'emplois supplémentaires

Suite p. 4

GUADELOUPE POINTE A PITRE PROCES DU 20 : UN NOUVEAU PROCES DU POUVOIR COLONIAL

Le jeudi 20 décembre s'ouvrira au tribunal de Pointe-à-Pitre le procès de certains membres présumés de l'ARC (Alliance Révolutionnaire Caraïbes) impliqués dans l'attentat de la Tour Sécid qui en décembre 1983 avait détruit les installations de la station radio RCI en particulier. Il s'agit de Luc Reinette, arrêté au mois de novembre dernier à Goyave, de Joël Nankin, Henri Peratout, Jacques Griselin, Marie-Line Peter, tous actuellement emprisonnés et de Michel Sydney recherché par la police.

Il s'agit pour l'administration coloniale de rassurer quelque peu ceux qui se plaignent de son laxisme à l'égard des terroristes. Et tout particulièrement les gens de la droite type Pointe-à-Pitre Renouveau ou Guadeloupe 2000.

Bien sûr ces militants auront à répondre d'attentats qu'on les accuse d'avoir commis. Mais la preuve de leur cul-

pabilité est-elle réellement établie ? Même si c'était le cas, les travailleurs et la population laborieuse doivent-ils laisser ces militants seul face au colonialisme ? Nous ne le pensons pas.

Certes, ils ont peut-être commis des actes que la grande majorité de la population réprouve, mais ce n'est pas une raison pour permettre au colonialisme de venir donner des leçons à qui que ce soit. Car qui a jugé le colonialisme français pour tous les crimes qu'il a commis ici depuis plus de trois siècles ? les esclaves arrachés d'Afrique et exterminés à chaque tentative pour échapper à leurs chaînes, les milliers sinon les dizaines de milliers de travailleurs coloniaux assassinés pour permettre aux colonialistes français d'amasser des fortunes sur leur dos, sans compter les milliers qui crèvent la faim aujourd'hui encore en Afrique pour le profit des exploitateurs colonialistes. Et plus près de nous

tueries du Moule (Guadeloupe 1952), de Chalvet en Martinique en 1974, et de mai 1967 à Pointe-à-Pitre perpétrées par les troupes coloniales sont toujours restées sans jugement.

Alors dans les procès intentés par le colonialisme à ces militants, les travailleurs doivent choisir leur camp. Celui de ceux qui luttent contre l'ennemi colonial. Car c'est surtout et avant tout contre la perpétuation du colonialisme dans notre pays que luttent ces militants. Même si nous ne sommes pas d'accord avec leur méthode de lutte. Mais cela est une question à régler entre ceux qui luttent contre le système colonial, et avec la population elle-même.

Le colonialisme ne doit pas profiter des divergences qui existent entre ceux qui luttent contre lui. Soutien donc aux militants.

Tous au tribunal de Pointe-à-Pitre le jeudi 20 décembre à 8 H.

MARTINIQUE SUCCES DE LA GREVE ET DE LA MANIFESTATION DU 6 DECEMBRE



La grève du 6 décembre a connu un franc succès dans la fonction publique, à un point tel que contrairement à la grève du 25 octobre, personne du côté de l'administration ne s'est risqué à

avancer des pourcentages de grévistes.

La manifestation elle-même fut remarquable par le nombre de participants. Et nombreux furent ceux parmi les commentateurs qui relevèrent qu'el-

le était aussi réussie que celle de 1979 contre Dijoud. Et le chiffre de 4000 à 6000 participants fut fréquemment avancé.

Parmi les travailleurs les plus en vue, les municipaux, les agents de l'Education Nationale, les postiers, les enseignants bien sûr, mais surtout les travailleurs de la Santé. Regroupés derrière la banderole du Comité de grève de Fort-de-France, ils étaient plusieurs centaines, de Saint-Pierre, des Anses d'Arlets ou du Saint-Esprit. Ensuite venait une forte délégation des hospitaliers du Lamentin.

La manifestation était relativement dynamique, avec quelques slogans comme : « Lemoine-Dijoud : minm bête minm pouel » ou encore « Ici-a pa ni l'hivé, gel la cé pa nou ».

Les travailleurs des services publics ont donc montré leur opposition aux menées gouvernementales et le sentiment, chez beaucoup, était qu'il fallait rester vigilant, la balle étant dans le camp du gouvernement. Celui-ci de toute façon n'ignore pas les sentiments des employés de l'état : personne ne veut voir son salaire diminuer. Et comme le disaient les représentants du comité de grève de la santé : ni gel, ni négociation, notre salaire entier.

DOSSIER :

LA NOUVELLE CALEDONIE



La Nouvelle Calédonie est un «TOM» (Territoire d'Outre-Mer), en fait, une colonie française.

Ce pays est situé à 20.000 km de la France, dans le pacifique Sud à 1.500 km de l'Australie, à 1.700 km de la Nouvelle - Zélande.

Il est composé de plusieurs îles : la Grande-Terre, les îles Loyauté (Maré, Lifou, Ouvéa), l'île des Pins, et les îles Chesterfield).

La superficie du pays est de 19.000 km² (10 fois plus que la Guadeloupe).

Population : en 1982, elle était de 145.000 habitants composée comme suit :

60.000 Mélanésiens

50.000 Européens, en majorité

Français.

35.000 divers, en majorité Tahitiens.

Les Autochtones de l'île sont les Kanaks. Ils y sont depuis des millénaires. Ils appartiennent à l'ensemble des «Noirs Océaniens», appelés Mélanésiens. La société traditionnelle Kanak est très complexe. Elle est constituée de nombreux clans ou tribus, et était basée sur un système d'échanges en dons.

Dans le système traditionnel Kanak la propriété privée de la terre n'existe pas. La terre appartient à la tribu. Elle est la «terre» des ancêtres.



HISTORIQUE

Le navigateur anglais, James Cook aborda le pays en 1774 et le nomma «New Calédonia». Puis ce fut la colonisation française, avec les premiers missionnaires catholiques et les marins. Le 24 septembre 1853, la Nouvelle Calédonie devenait officiellement possession française.

La colonisation se fit par l'installation de colons et aussi par celle des bagnards libérés du bagne de l'île des Pins.

Cette colonisation se fit de manière aussi violente et brutale que dans les autres pays colonisés. Des villages entiers furent brûlés, des plantations rasées, des chefs traqués, tués, déportés. Les terres des tribus kanaks furent carrément volées, les kanaks relégués sur les terres les moins fertiles. A chaque révolte Kanak la répression fut impitoyable : Massacres, incendies.

Les Kanaks furent parqués dans des réserves. Jusqu'en 1946, ils ne pouvaient en sortir sans une autorisation spéciale du gendarme, en vertu du régime de «l'indigénat». Et ce n'est qu'en 1952 que les Kanaks acquirent le droit de vote.

A cette date, les Kanaks qui étaient 100.000 en 1853, n'étaient plus que 23.000, décimés qu'ils étaient par les massacres, l'alcool, les maladies introduites par les Européens.

En 1956, la loi - cadre (loi Defferre) instaure, comme dans d'autres pays colonisés un système d'autonomie interne, destiné à préparer une éventuelle indépendance. Mais en 1963, ce statut est supprimé. La Nouvelle-Calédonie redevient «Territoire - D'Outre-Mer». Petit à petit, toutes les prérogatives les plus importantes sont enlevées à l'assemblée territoriale : celles concernant le nickel, la fiscalité, les communes, l'enseignement. Ce sera l'application des «Trois lois Billote».

En plus, pendant toutes ces années, l'administration coloniale s'est ingéniée à briser l'organisation traditionnelle et coutumière Kanak. Elle a organisé les Kanaks en 52 districts en cherchant l'appui des grands chefs coutumiers Kanaks. Les districts furent des découpages arbitraires ne respectant pas les particularités locales.

Les chefs coutumiers qui ne respec-

tèrent pas l'autorité coloniale furent purement et simplement destitués et remplacés par d'autres, à la solde du pouvoir. Les seules prérogatives coutumières laissées aux Kanaks furent celles qui ne gênaient pas le pouvoir colonial.

LE NICKEL - LES RESSOURCES

La Nouvelle Calédonie était en 1982 le 4^e producteur mondial de nickel. Il constitue la principale activité industrielle de l'île. 60 % du minerai est destiné à l'usine de Doniambo appartenant à la société «le nickel». Cette société appartient au groupe capitaliste «Imétal». Un important gisement à Goro appartient au groupe américano-canadien : «INCO» (International Nickel Company). L'état français associé à la firme américaine «AMAX» se prépare à exploiter un autre gisement dans le nord de la Grande Terre.

Comme on le voit, l'impérialisme a donc des intérêts importants dans ce territoire et pille depuis des années les richesses du pays.

A part le nickel, le sous-sol de la Nouvelle Calédonie contient d'autres minerais comme le chrome, le cobalt, le fer, le plomb et le zinc.

Sur le plan agricole, les cultures commerciales sont le café et le coprah (tiré de la noix de coco), outre quelques cultures vivrières comme le taro, les ignames, le manioc et le maïs.

La répartition des terres est issue de la colonisation qui a fait que les Kanaks ont perdu leurs terres.

Ainsi, 400.000 ha de terre sont possédés par un nombre restreint d'Européens, alors que 160.000 ha sont possédés par l'ensemble des Kanaks.

LES LUTTES DU PEUPLE KANAK

Avant la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, le 24 septembre 1853, une terrible répression frappa les tribus de Balade qui se sont opposées aux missionnaires arrivés 10 ans plus tôt.

1878 : LA REVOLTE DU CHEF «ATAI»

De juin à septembre 1878, le grand chef de tribu «ATAI» engage une véri-

table guérilla contre le colonialisme français. Le pouvoir colonial ayant réussi à obtenir le soutien de certaines tribus kanaks, parvint à battre la grande révolte de Atai, dont les partisans se battent avec les sagaies et les casse-têtes contre les fusils colonialistes. Atai se bat jusqu'au bout, les armes à la main avant d'être tué au combat par un traître kanak. Plus de 2000 kanaks sont alors massacrés.

1917 : LA REVOLTE DU CHEF NOEL

Noel reprendra le combat pour défendre les terres kanaks contre la spoliation. Comme Atai, il réussit à regrouper plusieurs tribus et à mener la guérilla contre les troupes françaises.

Après l'avoir capturé, ces dernières trancheront la tête de Noel. Une nouvelle vague de répression s'abat sur les tribus qui ont combattu aux côtés de Noel.

Le pouvoir colonial tentera alors de «pacifier» le pays en introduisant largement la religion.

Dans le même temps ce sera jusqu'en 1946 le «régime de l'indigénat» : Corvées gratuites pour les colons, travail sur les routes pour s'acquitter en nature des impôts de capitation et de prestation.

Les kanaks vivent un véritable système de ségrégation. A tous les niveaux. Pour en avoir une petite idée, il suffit de savoir que le premier bachelier kanak ne surgira que dans les années 60. Et aujourd'hui encore, sur 972 fonctionnaires de cadre A (le plus élevé), seulement 6 sont mélanésiens.

Dans les années 60 certains jeunes ayant pu faire des études en France retournent au pays et réengagent la lutte pour la dignité, contre le colonialisme français.

1969 : LE GROUPE «FOULARDS ROUGES»

En juillet 1969, Nidoish-Naisseline, fils du grand chef coutumier de Maré (îles Loyauté) dénonce le racisme de la société coloniale, avec d'autres jeunes. Il est arrêté avec d'autres. Ils sont emprisonnés pour «incitation à la haine raciale». Le groupe «foulards rouges» créé peu de temps auparavant organise des manifestations de protestation, et une émeute éclate au centre ville de Nouméa.

En mars 1972, Naisseline est de nouveau emprisonné pour six mois pour «outrage à magistrat». Il avait dit à l'administrateur des îles Loyauté qui lui présentait son uniforme de la France : «Ici, ce n'est pas la France. Je me fous de votre uniforme, l'homme qui est derrière est un imbécile». Le groupe «Foulards Rouges» marque l'apparition du Mouvement Nationaliste kanak. Il défend «la personnalité kanak, les valeurs culturelles kanaks. Il n'y a pas de revendication spéciale pour les pauvres, pour la classe ouvrière.

1973 : Création par des jeunes calédoniens blancs d'un mouvement anticolonialiste : L'UJC (L'Union des Jeunes Calédoniennes).

1974 : Agitation et manifestations nationalistes.

En août 1974 de jeunes kanaks forment un groupe qui se donne pour but la récupération des terres kanaks volées. C'est le groupe 1987 : leurs réunions sont dispersées par la police. Meetings et manifestations s'en suivent. L'année 1974 en est fertile :

- Septembre 1974 : Deux soldats kanaks font la grève de la faim pour protester contre un capitaine ayant donné l'ordre de frapper les soldats kanaks. Ces deux soldats ont refusé d'obéir.

- Manifestation du groupe 78 lors du défilé militaire commémorant la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie. Arrestations, emprisonnements et procès de nombreux militants.

1975-76 : APPARITION DU MOT D'ORDRE «INDEPENDANCE KANAK».

- Le groupe 78 se prononce pour l'indépendance suivi de «L'UMNC» : (L'Union Multiraciale de Nouvelle-Calédonie), de L'UC (L'Union Calédonienne).

- Décembre 75 : Assassinat d'un jeune kanak par un policier blanc. Des manifestations importantes s'en suivent.

- Mai 76 : Création du Palika (Parti de Libération Kanak) qui participe aux élections en 77.

- Juin 77 : Occupation des terres d'un colon par des kanaks.

- Juin 78 : Grève et manifestation des ouvriers de la société «Le Nickel» contre les conditions abominables de travail et les licenciements massifs.

- Protestations des kanaks de Borendy contre les effets de la pollution de leur région causée par l'exploitation de la mine Derougray. Deux kanaks tirent sur les gardes mobiles.

- Juillet 79 : Lors du passage de Giscard, les manifestations indépendantistes se succèdent. La répression frappe, des militants sont blessés, emprisonnés.

- Août - Septembre 79 : Un professeur auxiliaire kanak est licencié et remplacé par un VAT, deux instituteurs sont licenciés pour avoir dénoncé l'enseignement inadéquat. Les trois sont des militants indépendantistes. Un mouvement de protestation s'en suit avec grève et boycott des cours, bagarres contre les CRS et les gardes-mobiles.

- Janvier 80 : Nouvel assassinat d'un jeune kanak par un inspecteur de police. Nouvelles manifestations.

- Juillet - Août 80 : Condamnation de militants du «Palika», et emprisonnements. Manifestations importantes. Le «Palika» est interdit de manifestation.

- Arrestation d'un militant indépendantiste, un instituteur blanc, qui a brûlé un drapeau français.

Ce petit historique des luttes au travers du renforcement du sentiment national n'est qu'un résumé. Il montre néanmoins la progression de la lutte des kanaks et des autres calédoniens contre l'oppression coloniale et les multiples atteintes à leur dignité.

LE MOUVEMENT NATIONALISTE

Actuellement, et la presse en a parlé, la principale organisation nationaliste est le front indépendantiste : le FLNKS (Front de Libération Nationale Kanak Socialiste). Il est un groupement de plusieurs organisations nationalistes : l'UPM (L'Union Progressiste Multiraciale), L'UC (L'Union Calédonienne), le FULK (Front Uni de Libération Kanak), le Palika. Le front a été constitué à l'époque de Dijoud qui avait dissout l'assemblée territoriale et le conseil de gouvernement, contrôlés alors par les indépendantistes. Le «LKS» (Libération Kanak Socialiste), quant à lui, s'est opposé au front sur la question du Boycott des dernières élections auxquelles il a participé en obtenant plusieurs sièges.

Le programme politique du FLNKS est exprimé par les différentes déclarations de ses dirigeants. Jean-Marie Tjibaou, Président du Gouvernement provisoire mis en place par le FLNKS il y a quelques jours a déclaré récemment que rien ne serait réglé en Nouvelle-Calédonie sans l'indépendance Kanak. L'objectif du front c'est l'obtention du pouvoir politique local. Sans plus.

En dehors de cette revendication les propos de ces dirigeants ou ce qu'on peut lire du programme du «Palika» (principale composante du front) ne se déterminent pas sur le problème, des pauvres, des travailleurs. Ces derniers, tant kanaks que blancs, sont englobés, toutes classes confondues dans la lutte pour l'indépendance. C'est une indépendance bourgeoise que prépare le front, dirigée par un certain nombre de notables indépendantistes. Les travailleurs et les pauvres, à moins qu'ils ne s'affirment, de manière indépendante, dans la lutte, seront exclus de l'exercice du pouvoir dans ce pays.

EDF : LA GREVÈ SE POURSUIT !

La grève commencée lundi dernier 3 décembre au centre EDF de Guadeloupe se poursuit au moment où nous écrivons. Il y a donc plus d'une semaine que les travailleurs de l'EDF se battent, pour réclamer notamment le départ d'un chef de service qui a tenu à leur rencontre des propos insultants et méprisants. Mais ces propos n'ont été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Car en plus de cette exigence ceux de l'EDF réclament des effectifs supplémentaires dans de nombreux services, afin, à la fois d'améliorer leurs conditions de travail et fournir un meilleur service de distribution électrique au public.

Pendant donc une semaine les différentes négociations n'ont donc rien donné.

Les grévistes font de la satisfaction à leur première revendication, le départ

du chef de service méprisant la condition première pour aborder les autres points de mécontentement.

Le chef de centre de Guadeloupe n'étant pas en mesure de régler ce problème, c'est le directeur régional qui doit se rendre sur place, qui continuera la discussion avec les représentants des grévistes. Une rencontre est prévue jeudi 13 décembre entre le directeur régional et ces derniers.

Dans l'immédiat les travailleurs tout en poursuivant leur grève ont suspendu les coupures. Mais ils sont bien décidés à les reprendre et à durcir leur mouvement au cas où le directeur régional ne leur donnerait pas satisfaction. Leur combativité est grande et ils sont déterminés à arracher satisfaction. Ils ont reçu des télégrammes de soutien et de solidarité de la CGTM-EDF et de la CGT-France EDF. Une Assemblée des grévistes mercredi 12 décembre a regroupé plusieurs centaines de travailleurs.

FONCTION PUBLIQUE :

la grève du 6 décembre bien suivie

Le 6 décembre dernier, les travailleurs de la fonction publique avaient décidé un mouvement de grève pour s'opposer à la décision du gouvernement de «geler» les 40 % de prime perçus par les fonctionnaires à partir du mois de janvier.

La grève a été suivie dans de nombreux services administratifs, PTT, douane, DDE, météo, aviation civile, trésor, hôpital. Dans la plupart de ces services, il y a eu 70 à 80 % de grévistes, ou plus.

Le mouvement a donc été un succès, et ces travailleurs ont averti le gouvernement qu'ils ne sont pas prêts à accepter que leur salaire soit amputé. Mais il n'y a pas eu de réelle mobilisation et les manifestations prévues à

Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre n'ont réuni que quelques centaines de personnes.

A Pointe-à-Pitre, la manifestation s'est dirigée vers la sous-préfecture, où une délégation a été reçue par le sous-préfet.

Mais une telle action sans grande préparation au niveau du Cartel des fonctionnaires ne peut être qu'un avertissement. Les travailleurs de la fonction publique s'ils veulent obliger le gouvernement à revenir sur sa décision auront à compter avant tout sur leur propre mobilisation et volonté.

Pour empêcher le gouvernement d'appliquer sa décision, il faudra une mobilisation autrement plus énergique et de plus grande ampleur que celle organisée par le Cartel le 6 décembre.

GUADELOUPE

Tract du comité de grève du centre hospitalier

Pointe-à-Pitre le 5 décembre 1984.
TRAVAILLEURS DU CENTRE HOSPITALIER

Le cartel des syndicats a appelé à faire une journée de grève contre l'abaissement du pouvoir d'achat des fonctionnaires et assimilés, le jeudi 6 décembre.

Nous personnel de l'hôpital, réuni en assemblée générale, à l'appel du Comité de Vigilance contre l'Abaissement de notre Pouvoir d'Achat, nous avons voté à l'unanimité pour rejoindre le mouvement d'action.

Nous sommes tous concernés. Car, en décidant de geler 40 % de notre salaire, à partir du premier janvier 1985 le gouvernement s'attaque, en réalité, de façon hypocrite, à notre pouvoir d'achat et à notre niveau de vie.

Travailleurs, nous ne pouvons laisser passer une telle décision sans réagir.

Tous en grève le jeudi 6 décembre 1984.

Tous à l'assemblée générale à 8h au hall du nouveau centre.

Le Comité de Greve

Le 13 DECEMBRE PROCES DE PETER ALEXANDER

Le nouveau Procès de Peter Alexander a lieu jeudi 13 décembre au tribunal de Fort-de-France.

Ce militant indépendantiste de l'UGTG avait été condamné sur accusation d'avoir, lors de la grève des ouvriers de la plantation Max Martin à Capesterre, jeté un engin explosif sur la voiture d'un gérant de la plantation.

Sur dénonciation anonyme, le témoin ne s'étant pas présenté au tribunal. Alexander avait été condamné à trois années de prison.

Alexander est resté emprisonné durant deux ans, avant l'annulation par la cour de cassation, du jugement qui l'avait condamné.

Le nouveau procès devait avoir lieu à Fort de France le 24 août dernier, mais ce jour-là, l'accusation ne s'est pas présentée. Le procès a alors été repoussé. Mais les nombreuses personnes qui étaient alors venues soutenir Alexander ne s'étaient pas déplacées en vain. En effet, Alexander fut mis en liberté provisoire, et a pu rentrer en Guadeloupe.

Le procès a donc été reporté au 13 décembre. Nous réclamons la liberté pour Alexander et pour tous les militants anti-colonialistes emprisonnés.

GUADELOUPE

Après l'arrestation de Reinette : des perquisitions dans la région de Capesterre

Après l'arrestation de Luc Reinette voilà deux semaines, plusieurs perquisitions ont été opérées chez des militants de la région de Capesterre et de Goyave.

Les gendarmes cherchaient paraît-il des armes.

Les perquisitions faites sous commission rogatoire comme à l'accoutumée ont eu lieu spécialement chez des militants ou sympathisants de l'UPLG, du MPGI et de Combat-Ouvrier.

En fait il s'agissait des habituelles manœuvres d'intimidation du pouvoir colonial. Car les plus grandes quantités d'armes pouvant servir contre les populations, les gendarmes et autres forces dites de l'ordre savent très bien qu'elles se trouvent dans leur propre camp.

Néanmoins, importante ou non il est nécessaire de dénoncer toute forme de répression ou tracasserie exercée contre la population ou les militants politiques, car on ne s'habitue pas à l'ordre des riches et possédants.

Mobilisation

nécessaire

pour le procès des anti-colonialistes.

Une action non commune

Le comité des Parents et amis des emprisonnés politiques, le comité de soutien aux emprisonnés de Basse-Terre et plusieurs organisations politiques et syndicats (MPGI, GRS, Combat Ouvrier, MASU) ont décidé d'appeler en commun à une mobilisation pour le procès des militants anticolonialistes du 20 décembre.

L'ensemble des organisations se situant dans le camp des anticolonialistes étaient invitées à envisager une action unitaire dans le cadre de ce procès.

Le PCG et la CGTG ont décidé de limiter leur soutien à l'aspect financier, sans vouloir appeler à la mobilisation.

L'UPLG pour sa part, n'était pas présente lors de la réunion qui a eu lieu entre les différents groupes et organisations. Elle indiquait par sa radio et dans son journal, qu'elle appellerait à la mobilisation de son côté, refusant une unité d'action qu'elle qualifiait de «sans principe», sans plus d'explication.

GUADELOUPE

CFAG : LE PERSONNEL REPREND LA GREVE

Le personnel du CFAG a repris sa grève mardi 11 décembre. Ils avaient repris le travail mardi 4 décembre après un mouvement de grève qui avait duré une semaine.

C'est une menace de licenciement qui a été à l'origine du mouvement : le directeur ayant fait entendre lors d'une réunion que, le nombre des apprentis ayant diminué, il pourrait procéder à quatre licenciements.

Mais avant que ces licenciements ne deviennent effectifs les employés ont riposté.

Ils ont demandé par lettre à être reçus par le directeur de la chambre des métiers, mais celui-ci n'a pas donné de réponse.

Des promesses verbales avaient été faites concernant le réemploi dans d'autres centres des licenciés, la régularisation des titularisations, et l'amélioration des conditions de travail. Mais ces promesses n'ayant pas été ratifiées par écrit, la grève a repris après une interruption d'une semaine.

ASSEDIC : «LES FINS DE DROITS» ACCULES A LA FAIM

De nombreux chômeurs (jeunes, adultes, et travailleurs âgés) se présentent quotidiennement aux bureaux des ASSEDIC pour demander des explications, car ils ne comprennent pas pourquoi ils ne perçoivent plus aucune allocations. Ils apprennent alors qu'ils sont arrivés à leurs «fins de droits». Alors, on leur demande de faire une nouvelle demande au titre du régime de solidarité. Ils doivent fournir de nouveaux papiers, faire plusieurs voyages à Pointe-à-Pitre pour ceux qui habitent les communes, pour qu'on leur dise finalement que la demande a été rejetée.

En effet, pour que cette nouvelle demande soit acceptée le demandeur doit justifier de 1 825 jours de travail

dans les dix ans qui ont précédé l'arrêt de travail. Pour la plupart des chômeurs ceux qui ont été des saisonniers, ou ceux qui ont travaillé à temps partiel, le nombre de jours de travail durant les dix dernières années est insuffisant.

Pour un ouvrier agricole de la canne par exemple, une récolte par an c'est le temps de quelques jours de travail et bien sûr, même sur 10 ans, cela ne fait pas le compte. Pourtant cet ouvrier agricole peut compter 20 années à 30 années de travail dans les champs.

Après tant d'années d'exploitation pendant lesquelles il a usé sa force et sa santé il se retrouve aujourd'hui sans ressources, et acculé à la misère.

Ces barrières sont voulues par le

gouvernement et les patrons pour limiter le plus possible les allocations de chômage.

Depuis 1982, en France une nouvelle réglementation, a été mise en place pour réduire la durée d'indemnisation.

En Guadeloupe les ASSEDIC n'ont été mises en place qu'en Septembre 1980. Aujourd'hui en 1984 de nombreux allocataires sont déjà arrivés à leurs fins de droits. Les récentes réglementations au titre du régime de solidarité limitent encore davantage les possibilités d'aide.

La situation de chômage, les licenciements massifs ce sont les capitalistes qui en sont responsables. Le gouvernement n'exige aucune indemnisation à

tous ces riches qui ont empoché des milliards sur le dos des travailleurs. Il a préféré trouver l'argent dans la poche des travailleurs afin de constituer des «caisses d'allocations de chômage», ou des «caisses de solidarité» caisses d'ailleurs qui se vident rapidement, vu le nombre croissant des chômeurs.

Aujourd'hui le gouvernement prône la charité. Dans les pays industrialisés comme la France ou les Etats Unis il reste aux pauvres : la soupe populaire et les dortoirs collectifs. Dans les pays pauvres et sous développés comme le nôtre où le taux de chômage est plus élevé, la misère est encore plus grande. Ils ont comme seule solution la révolte contre ce système sauvage.

NOUVELLE CALEDONIE : JEU HYPOCRITE DU GOUVERNEMENT COLONIAL

En Nouvelle-Calédonie, l'arrivée de l'émissaire du gouvernement au cours de la semaine dernière semble avoir été plutôt bien accueillie dans les différents milieux politiques.

Dans un premier temps, les dirigeants du FLNKS l'ont d'ailleurs fait clairement savoir.

C'était pour eux une reconnaissance de fait par le gouvernement du rôle joué par la lutte des militants du FLNKS et d'une partie importante de la population Kanak, qui veulent se débarrasser du pouvoir colonial.

Des négociations ont aussitôt commencé et elles ont abouti dans une première phase à la libération de 17 militants indépendantistes emprisonnés à la suite du boycott des élections de novembre.

En contre partie, les dirigeants du FLNKS acceptaient la levée de tous les barrages mis en place dans l'île et l'évacuation des lieux publics, gendarmeries mairies, aux mains des indépendantistes depuis trois semaines.

Cet accord signé entre Pisani et les dirigeants du Front n'a pas été remis en question par la tuerie de Hienghen où dix Mélanésien, militants du FLNKS ont été abattus dans un guet-apens tendu par des anti-indépendantistes.

D'après la presse officielle, dans plusieurs endroits de l'île, la décision de levée des barrages ne semble pas avoir été appliquée sans réticence par les kanaks qui tenaient ces barrages et même certains militants du Front. Et il a fallu que les responsables du gouvernement provisoire, des ministres-provisoires se déplacent pour faire accepter cette décision.

A Thio où étaient concentrées les forces les plus importantes des indépendantistes, les barrages n'ont été levés que lundi et mardi 11 décembre soit près d'une semaine après la signature de l'accord entre les dirigeants du front et l'émissaire du gouvernement.

Il est probable que ceux qui avaient démontré depuis trois semaines leur combativité et leur détermination en tenant tête aux autorités en place n'étaient pas des notables. Leur hésitation à renoncer à la position qu'ils avaient acquise par leur détermination, exprimait en un sens une certaine méfiance vis à vis de ceux qui avaient négocié rapidement avec le délégué du gouvernement.

Actuellement, les derniers barrages auraient été levés.

Depuis, le délégué du gouvernement multiplie gestes et déclarations en direction des forces de gendarmerie pour les «encourager» à faire leur devoir, «maintenir l'ordre», y compris en «utilisant les armes».

Dans la région de Thio, des barrages de gendarmes ont été installés pour fouiller les voitures et saisir armes et alcool. Un nouveau chef de gendarmerie arrivé dans le cadre de la mission de Pisani vient de remplacer celui qui était en place ces derniers temps...

C'est dans ce contexte que Pisani a déclaré qu'il recevra à partir du 15 décembre les différentes formations politiques de l'île qui répondront à sa convocation pour discuter de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Pour leur part, après avoir pesé lourdement pour la levée des barrages, les dirigeants du FLNKS ont réaffirmé qu'il n'était pas question pour eux de transiger sur l'indépendance du peuple kanak.

Mais actuellement le gouvernement se préoccupe principalement de rétablir l'ordre des riches et des capitalistes, de le consolider face à la mobilisation d'un grand nombre de kanaks qui ont mené des actions déterminées ces jours derniers... Toutes les mesures prises par Pisani vont principalement dans ce sens. Et les négociations envisagées par le gouvernement sont plutôt pour lui une recherche de la meilleure façon de conserver les intérêts en place.

La méfiance affichée par ceux qui tenaient avec fermeté les barrages vis à vis de la décision des dirigeants du FLNKS qui à leur gré, avaient accouru un peu rapidement pour négocier, a toutes les chances d'être fondée.

Car le gouvernement colonialiste français avec des «négociateurs» du genre de Pisani a plus d'un tour dans son sac, pour gruger les populations.

Le représentant de l'Etat colonial cherche à s'appuyer sur certains notables qui sont à la tête du FLNKS. Il s'agit d'en faire des gens «responsables» c'est-à-dire capables d'étouffer les aspirations de leur propre peuple pour avoir en accord avec le colonialisme leur propre état.

La population Kanak veut la fin de la discrimination raciale officielle, la fin de la domination des Blancs. La population kanak veut les terres qui lui ont été volées par une minorité de Caldoches.

Mais entre ce qu'elle veut et ce que veulent les notables de la politique qui discutent avec Pisani, il y a un fossé.

Ces dirigeants du FLNKS veulent bien les manifestations, les barrages etc. organisés par les kanaks, mais uniquement pour en faire une monnaie d'échange qui décident sans consulter leur propre peuple sur les actions à mener.

C'est eux qui «négocient» encore sans contrôle de ceux qui luttent.

Ce sont eux qui sont candidats au pouvoir.

Le problème à résoudre pour le colonialisme c'est de laisser en place un pouvoir qui justement appartiendra aux notables et aux privilégiés.

La seule alternative aurait été que Kanaks pauvres et Blancs pauvres se battent pour leur propre pouvoir à l'exclusion des riches et des notables.

GUYANE : L'EXPLOITATION DES INDIENS

Le journal France Antilles, dans son numéro du 11 décembre, rapporte la protestation d'un dirigeant indien contre l'exploitation des populations indiennes de la Guyane Française. M. Félix Tiouka, président de l'association amérindienne de la Guyane Française a dénoncé «l'exploitation des populations indiennes considérées tribales, dominées par les autres groupes, créoles et européens depuis toujours». France-Antilles cite encore : «Nous ne voulons pas devenir des Français comme les autres, ni à part entière. Mais nous voulons obtenir la reconnaissance de nos droits, de nos droits territoriaux, de notre désir de demeurer des Amérindiens, de développer nos institutions, et notre propre culture».

Les indiens qui représentent 5000 des 75000 habitants de la Guyane Française vivent à cheval sur plusieurs pays : la Guyane française, le Surinam et le Brésil. Les différentes ethnies qui les composent ne se sentent pas françaises mais avant tout amérindiennes. Il faut dire que la nationalité française ne leur apporte aucun avantage. Elle a plutôt servi à l'administration coloniale française en place en Guyane. D'ailleurs le sous-préfet de Saint-Laurent du Maroni M. Jacques Delpey, n'a pas voulu entendre la protestation du dirigeant indien. Lors de l'allocation qui avait lieu devant les élus locaux et les délégués de six ethnies indiennes, il a préféré sortir en se faisant remarquer. Sans doute avait-il peur que l'on raconte devant lui l'utilisation de ces indiens à l'occasion des élections françaises. Ce sont pratiquement cinq mille voix auxquelles il faut ajouter celles des Bonis, les «nègres marrons» de Guyane, qui sont acquises à l'administration en place. Beaucoup en Guyane assurent que dans chaque village, c'est le gendarme qui vote à leur place.

Alors ils pourront toujours mettre en place un commissaire-adjoint chargé des relations avec les Indiens et les Bonis, comme l'a proposé ce jour-là le préfet-commissaire de la République, les indiens comme d'ailleurs les Bonis ont intérêt à se préoccuper eux-mêmes de la défense de leurs droits.

SOMMET FRANCO-AFRICAIN : Mitterrand veille sur les intérêts des sociétés françaises en Afrique

Le sommet Franco-Africain de Bujumbura capitale de Burundi, s'est achevé. Il a été dominé en grande partie par la question du Tchad, qui est d'ailleurs à l'origine de la décision de quelques chefs d'état africains de boycotter ce sommet. C'est le cas en particulier de Félix Houphouët Boigny, président de Côte-d'Ivoire, du général Eyadéma du Togo, du président du Bénin, Kérékou, et de celui du Niger Kounché.

Nombre de ces dirigeants africains reprochent au gouvernement français de ne pas les informer sur ses décisions et de ne pas se concerter avec eux avant de les prendre. Par exemple c'est par les médias qu'ils ont appris la décision française d'évacuer les forces armées françaises au Tchad, suite à l'accord signé avec Khadafi.

C'est dans l'habitude de ces valets du colonialisme français d'avoir des velléités d'opposition vis à vis du gouvernement français. Mais ils finissent toujours par rentrer dans le rang, qu'ils ne peuvent d'ailleurs pas quitter. Car les maîtres de Paris ne l'accepteront pas. Puisque comme le déclarait un journaliste «l'importance de la France dans le monde tient à sa présence dans l'Afrique». Il ne croyait pas si bien dire. Les richesses considérables extorquées par les sociétés françaises de ce continent vont remplir leurs coffres-forts parisiens. Et le gouvernement français en bon défenseur des intérêts de la bourgeoisie française n'acceptera pas qu'un quelconque valet les mette en danger. Pourquoi l'armée française est-elle intervenue au

Gabon en 1966 pour remettre en selle l'ancien président M'BA sinon pour défendre les intérêts français ? Oui car le Gabon c'est le pétrole exploité par Elf-aquitaine, ce sont les bois précieux, c'est l'uranium, le manganèse, et le gaz. Pourquoi l'armée française était-elle récemment encore au Tchad sinon pour garantir les intérêts de la société française Coton-Tchad ? Coton que le gouvernement local oblige les paysans à planter au détriment des cultures vivrières. Et la liste est longue des compagnies françaises qui font leur beurre en Afrique et des produits exploités par la France, Lessieur au Sénégal, le fer de Mauritanie, le cuivre du Zaïre, le phosphate du Togo, etc...etc...Et c'est aussi pour ces raisons qu'il y a en permanence des forces armées françaises dans plusieurs de ces pays, prêtes à intervenir à la moindre alerte. Et quand Mitterrand déclare au cours de ce sommet de Bujumbura que la France ne laissera pas porter atteinte à l'intégrité des pays africains, il faut comprendre, ne laissera pas porter atteinte aux intérêts des sociétés françaises.

Et comme si cela ne suffisait pas qu'il y ait l'armée française, les compagnies françaises, il y a en plus le contrôle direct de l'Etat Français sur les monnaies de ces différents pays, qui sont toutes dépendantes du Franc Français.

Alors, contrairement à ce que déclarait hypocritement un journaliste français, comparant les relations entre les pays d'Afrique et la France à celles d'un vieux couple, il n'y a pas du tout

égalité entre les deux partenaires. Ou plutôt il s'agit du couple dans la société esclavagiste romaine où le mari, chef de famille avait droit de vie et de mort sur sa femme, la femme ici étant l'Afrique.....

Suite de l'éditorial

ou mieux de réduction des effectifs existants.

Lorsque les élèves et les enseignants du Lycée technique de Baimbridge dénoncent les conditions de travail qui leur sont imposées faute de crédits et décident de faire grève pour dire qu'ils en ont assez des mauvaises conditions de travail, c'est là également aux conséquences à la politique d'austérité qu'ils s'opposent.

Néanmoins toutes ces luttes ne sont pas liées, et il n'est même pas sûr que les salariés qui les mènent ont une claire conscience de leur portée et de leur signification réelles.

C'est la prise de conscience par les travailleurs que leur combat d'aujourd'hui s'oppose à la politique de rigueur et d'austérité, mise en place par le gouvernement au service des capitalistes, et nécessite non pas des luttes isolées, secteur par secteur, mais bien une lutte générale de tous les travailleurs que dépendent l'efficacité et les chances de succès des luttes en cours ou à venir.

REUNION PUBLIQUE

Lundi 17 décembre, à 19 heures, à la salle des Fêtes de Capesterre Belle Eau, COMBAT OUVRIER organise une réunion publique sur le thème : «FACE AU PROBLEME DE L'INDEPENDANCE, OU EST L'INTERET DES TRAVAILLEURS ?»

Venez nombreux.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
G. BEAUJOUR

Adresser
toute correspondance
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE
EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER
Mr DUFEAL
B.P. 42

92114 CLICHY CEDEX
IMPRESSION
Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.
Commission paritaire
No 51728